

## Appel à mobilisation suite aux incendies sur la décharge de Pavie



Appel à mobilisation suite aux incendies sur la décharge de Pavie

**Communiqué de presse des associations de riverains** : Pavie, sachez qu'on va enfouir et Pour la fermeture définitive de la décharge du Mouréous, ainsi que des associations Les Amis de la Terre 32 et Bien Vivre dans le Gers

### Incendie à la décharge de Pavie : tous concernés

Mobilisons-nous pour être informés et protégés

### Jedi 2 juillet, à 9 h – rendez-vous place de la mairie, à Pessan

Suite aux incendies intervenus dans la nuit du mardi 23 au mercredi 24 juin 2020, puis le 25 juin au matin, dans le casier n°2 de la décharge de Pavie, le manque de surveillance et de sécurité de ce site ont été mis en évidence. Il s'agit pourtant d'un site d'enfouissement de déchets ménagers et de déchets non dangereux (ISDND), installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), soumise à ce titre à une réglementation stricte.

Malgré ces deux accidents dont l'origine et les conséquences demeurent inconnues, l'activité du site s'est poursuivie, sans aucune considération pour la santé des populations et des salariés, et aucune information n'a encore été donnée aux riverains.

### C'est pourquoi nous appelons à une mobilisation jeudi 2 juillet, avec un premier rendez-vous à 9 h place de la mairie, à Pessan.

Nous demandons :

- l'information de la population sur les conséquences sanitaires de ces incendies,
- la mise en place de procédures de protection et d'alerte fiables pour les riverains et pour les salariés, avec l'implication des trois communes concernées, de l'ARS et de la Préfecture,
- un rendez-vous avec Madame la Préfète et la tenue de réunions des instances compétentes comme la CSS (Commission de suivi du site) dans les meilleurs délais,
- le détail des analyses réalisées et la surveillance de la membrane d'étanchéité des lixiviats afin d'identifier les fuites éventuelles qui seraient très polluantes pour les sols et l'eau, en particulier au niveau du Gers,
- la surveillance des équipements de collecte du biogaz,
- une enquête indépendante dont les conclusions seront rendues publiques.